

UE 1.3. S1 Législation, éthique, déontologie

Christelle LECLERCQ- Didier REYNES

C.M. : 20 h – T.D. :20 h

1.3 S 1 : 2 ECTS (UE **compensable** avec l'UE 1.1 S 1 3 ECTS)

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

Finalités de l'U.E.

Permettre à l'étudiant infirmier de s'inscrire dans une posture réflexive afin de dispenser des soins dans le cadre législatif propre à la profession et en s'inscrivant dans une préoccupation éthique.

Objectifs de l'U.E.

- Distinguer les notions de Droit et de Déontologie.
- Connaître les droits fondamentaux des patients et l'implication de ces droits dans la pratique professionnelle.
- Connaître les conceptions philosophiques de l'être humain et savoir les situer dans les grands contextes sociétaux.
- Différencier les notions d'Ethique et de Morale.
- Développer une réflexion autour des valeurs de la profession infirmière.
- Intégrer les éléments des règles professionnelles en lien avec le code de déontologie.
- Expliciter la notion de responsabilité professionnelle.

OBJECTIFS	CONTENUS	CM	TD	Intervenants	DATES
Permettre aux étudiants de repérer le contenu de l'UE et ses modalités d'évaluation.	Présentation de l'UE et des modalités d'évaluation	15mn		CL DR	26/09/2025 13h45/14h00
Permettre aux étudiants de connaître les grands concepts en philosophie et en éthique du soin	E-learning chapitre 1 : Les concepts en philosophie et en éthique E-learning Chapitre 3 : Éthique, Déontologie, Droit	4h00 E-learning			A visionner pour le 22 octobre 2025
➤ Permettre aux étudiants ➤ De prendre connaissance des droits du patient afin qu'ils soient en mesure de veiller au respect de ceux-ci. ➤ De faire les liens entre la loi sur les droits des malades et la qualité du système de santé.	La Loi du 4 mars 2002 + E-Learning chapitre 7	2h00 A+B E-Learning 1h15		CL	26/09/25 14h00 16h00
Permettre aux étudiants de repérer les différents niveaux de responsabilité en lien avec leur futur exercice professionnel.	E- Learning chapitre 6 Les notions de responsabilité civile et professionnelle	E-Learning 1h15 2H00 A+B		CL DR	08/10/2025 14H00 16h00
Amener les étudiants à : • Distinguer ce qui relève du droit, de la déontologie • Réfléchir autour des concepts d'éthique et de morale et à leur implication dans le soin • S'interroger sur leur propre système de valeurs et reconnaître celui des autres	TD : Travail autour des représentations de « l'éthique » : « <i>TD autour d'un mot</i> » VENIR AVEC VOS ORDINATEURS		3h00	CL DR	20/10/25 09H00/12H00 B2 DR 22/10/25 13H45/16H45 A1 : CL / A2 : DR 23/10/25 14h00/17h00 B1, CL

Permettre aux étudiants de connaître les textes relatifs à la profession afin de respecter le cadre législatif de l'exercice professionnel.	E-learning chapitre 4 : Les textes professionnels infirmiers TD : Travail sur les textes professionnels à partir d'un guide de questions en s'appuyant sur les apports en e-learning et le référentiel de formation VENIR AVEC LE BERGET LEVRAULT	3H00 E-learning	2h00	CL DR	28/10/25 10H00/12H00 B1 : CL / B2 : DR 14H00/16H00 A1 : CL / A2 : DR
Permettre aux étudiants de repérer les principes issus des textes servant de référence pour l'exercice professionnel : Les conventions, les chartes Permettre aux étudiants de développer leur réflexion sur les droits de l'homme et de la mettre en lien avec le soin.	E-learning chapitre 2 : Les droits de l'homme TD : Les droits de l'homme	2h00 E-learning	3h00	CL DR	29/10/25 09H00/12H00 A1 : DR / A2 : CL 13H45/16H45 B1 : DR/ B2 : CL
Permettre aux étudiants d'identifier les références législatives relatives au secret professionnel Permettre aux étudiants de repérer les implications liées au secret professionnel dans la mise en œuvre des soins	E-learning chapitre 5 : Le secret professionnel TD : Secret professionnel et notion de confidentialité	1h30 E-learning	2h45	CL/ DR	04/11/25 13H45/16H30 A1 : CL/A2 : DR 05/11/25 13h45 – 16h30 B1 : CL/ B2 : DR

Numérique en santé Accéder aux données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation	Connaître les grands enjeux liés à l'intelligence artificielle, aux algorithmes, aux biais et aux systèmes d'aide à la décision ainsi que les principes éthiques associés aux traitements des données de santé.	8h00 en E Learning sur le S1			A visionner sur le semestre 1 Attention un ECTS en lien avec ce module
Permettre aux ESI d'identifier le contexte législatif spécifique aux hospitalisations en psychiatrie.	- Loi sur Hospitalisation en psychiatrie LOI n° 2013-869 du 27 septembre 2013 modifiant certaines dispositions issues de la loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leurs prises en charge. (1)	1h30		DR	05/11/25 10H45/ 12h15
Permettre aux étudiants de différencier les régimes de protection des biens et les droits sociaux spécifiques (repris dans UE 2.3)	- Loi relative aux majeurs protégés (Loi du 16 février 2015 modifiant la loi du 5mars 2007) NB : Loi sur le handicap (11 février 2005) sera fait dans le S 2	1h30		DR	30/10/25 13H30/15H00
Permettre aux étudiants de remobiliser les apports théoriques en les mettant en lien avec les pratiques professionnelles.	Synthèse		3h00	CL DR	08/01/2026 9H00/12H00 B1 : DR B2 : CL 13h45 – 16h45 A1 : DR A2 : CL
Évaluer les connaissances acquises.	Modalités d'évaluation : évaluation écrite.	1h30			Session 1 : 19/01/2026 Après-midi Session2 : 06/03/2026 Matin

Total		CM : 7h15 E Learning : 21h00	13H45		
-------	--	------------------------------------	-------	--	--